



ASSOCIATION DES CLUBS CORPORATIFS DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Ultimate 2023-2024

REGLEMENT PARTICULIER

Une initiation à l'ultimate vous est proposée :

Le lundi 11 mars 2024 à partir de 20h00 à la salle Léo Lagrange à Arras

(Salle Léo Lagrange : place Guy Mollet, 62000 ARRAS)

1 – La discipline

L'ultimate est un sport collectif utilisant un disque, ou « frisbee », opposant deux équipes (de 5 joueurs lorsqu'il se pratique en salle). L'objectif est de marquer des points en progressant sur le terrain par des passes successives vers la zone d'en-but adverse et d'y rattraper le disque.

2 – Les participants

Chaque participant devra être titulaire de la licence corporative et devra faire valider son inscription par son club corporatif. Les ayants-droit sont autorisés à concourir (l'âge minimum est fixé à 14 ans).

S'agissant d'une initiation, aucun prérequis n'est exigé. Seule une tenue permettant la pratique du sport en salle est requise.

L'initiation est individuelle. Les équipes seront créées sur place, en regroupant au maximum les participants par corpos.

3 – Tarifs et inscriptions

L'initiation est gratuite.

Le matériel (chasubles, frisbees,...) sera mis à votre disposition par les corpos CUA.

Un moment de convivialité sera organisé à l'issue de la soirée

Les inscriptions devront être transmises par mail à : corpos.cua@gmail.com avant le lundi 11 mars à 17h00.

A l'issue de cette initiation, un championnat sera organisé :

Les lundis de 20h00 à 22h30 à la salle Léo Lagrange, Place Guy Mollet à Arras

4 – Equipes

Les équipes seront composées de 5 joueurs titulaires et de joueurs remplaçants. Autant que possible, les équipes représenteront une corpo mais les ententes entre corpos seront autorisées.

Tous les joueurs, titulaires et remplaçants, devront être adhérents corpos CUA.

5 – Championnat

Le championnat débutera le lundi 13 mai et se terminera le lundi 17 juin 2024.

En fonction du nombre d'équipes inscrites, il sera organisé soit sous la forme d'une poule unique en matchs aller/retour, soit en poules de 3 ou 4 équipes suivies d'une phase finale répartie en tableau principal et en consolante.

Un calendrier de matchs sera établi avant le début du championnat.

6 – Classement

Quel que soit l'organisation choisie et en complément du classement par équipe, un classement déterminera l'ordre des corps participantes selon le barème suivant :

* l'équipe classée dernière du championnat rapportera 1 point

* l'équipe classée première rapportera un nombre de points égal au nombre d'équipes inscrites et ayant effectivement participé au championnat.

* un bonus de 3 points sera accordé à l'équipe vainqueur ou, en cas de championnat en tableau principal/consolante, aux équipes vainqueurs des phases finales.

(en cas d'entente, les points de l'équipe sont répartis équitablement entre les corps qu'elle représente)

* enfin, un bonus d'un point par tranche de 10 sportifs sera accordé aux corps ayant participé à l'initiation.

7 – Inscriptions

Les inscriptions devront être transmises par mail (corpos.cua@gmail.com) à l'issue de la séance d'initiation et avant le mardi 7 mai 2024.

Pour toute question:
Mickael PETIT
corpos.cua@gmail.com
0615530100